

*Loi électorale du Canada*

**M. Knowles:** Ils les ont amenés à voter massivement pour les partis adverses.

**M. Smith:** Ils ont peut-être à la rigueur causé un certain fléchissement dans l'appui accordé aux libéraux. Jetez un coup d'œil aux sondages. Tous ne disaient pas la même chose. Le sondage de CTV, celui de Radio-Canada, celui du *Star* de Toronto et celui de l'université Carleton ne donnaient pas les mêmes chiffres, mais ils exprimaient la même tendance et cette tendance laissait entrevoir une victoire des libéraux. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit.

Que se passerait-il par exemple si nous décidions d'interdire la tenue de sondages d'opinion au cours des deux dernières semaines précédant le scrutin? Les conservateurs ont cru un moment que l'épisode Ken Taylor à l'ambassade de Téhéran allait les sauver, qu'il jouerait en leur faveur. Tous ceux qui participaient à la campagne et qui ont eu l'occasion de parler aux militants conservateurs à ce moment là savent que cet événement leur a donné un coup de fouet, un regain de vigueur. Ils n'en pouvaient plus d'attendre les résultats du prochain sondage. Ils pensaient que l'incident de l'ambassade allait faire tourner le sort.

Pourquoi les priver du coup de fouet, du remontant ou de la dose d'adrénaline qu'un tel incident aura pu leur donner vers la fin? Veut-on dire par là qu'on est d'accord pour que les sondages montent en épingle les événements importants qui se produisent au cours de la première partie de la campagne et qui peuvent influencer l'électorat mais qu'on ne veut pas que cela se produise au cours des deux dernières semaines? Si oui, les conservateurs auraient certainement demandé à Ken Taylor de faire son coup deux ou trois semaines plus tôt afin que les sondages aient eu le temps de refléter leur remontée. Voilà le genre de situation ridicule que cette mesure législative pourrait provoquer.

Le député d'Athabasca a signalé qu'au moment de voter un électeur pourrait bien se laisser influencer par ce qu'il sait de l'état d'esprit de ses concitoyens. Ainsi, celui qui préfère les gouvernements majoritaires voudra savoir lequel des deux principaux partis a le plus de chances de former un gouvernement majoritaire. Un autre qui favorise l'un des deux principaux partis pourra préférer quand même un gouvernement minoritaire. S'il pense que le NPD a des chances de détenir la balance du pouvoir, peut-être votera-t-il pour ce parti, mais seulement si celui-ci est presque sûr de détenir la balance du pouvoir. Je ne trouve rien à redire à cela. Les électeurs ont droit à ces renseignements. Pourquoi devrions-nous les en priver?

Ils s'y connaissent d'ailleurs de plus en plus en ce qui concerne la politique, les élections et les grandes questions. Je ne pense pas que nous devions leur boucher les oreilles pour les empêcher d'entendre des renseignements qu'ils ont toujours eu le droit de se procurer, et cela sous prétexte qu'ils vont se laisser influencer et voter autrement qu'ils ne l'auraient fait.

Si un électeur tenait mordicus à un gouvernement majoritaire et insistait pour savoir quel parti avait les meilleures chances d'en constituer un, il pourrait effectuer son propre sondage. Cependant, ces résultats ne vaudraient que pour sa seule circonscription, et il est possible que celle-ci ne vote pas comme le reste du Canada. Quand un pays mesure comme le nôtre presque 5,000 milles de longueur, un électeur a tout à

fait raison de vouloir connaître la façon de penser de ses concitoyens des autres régions. C'est tout à fait légitime.

Notre parti accepte d'ores et déjà les répercussions que ces renseignements pourront avoir sur les électeurs. Je ne vois pas comment la connaissance qu'ils pourront avoir de l'état d'esprit de leurs compatriotes pourrait inciter tous les Canadiens à voter pour le même parti, du moins si l'on se fie à ce qui s'est passé à l'Ouest de Winnipeg au cours des dernières élections. S'il y a eu un raz de marée, il ne s'est pas produit dans notre sens, mais plutôt dans le sens opposé; pourtant, les citoyens savaient que les sondages donnaient les libéraux gagnants.

Une autre question intéressante se pose ici: quelle est la différence entre le travail du commentateur politique, de l'éditorialiste de circuit, de l'auteur d'articles de revues, et le travail de la personne chargée de sonder l'opinion publique? Supposons égalité de talent et de sensibilité dans les deux cas. Allons-nous prétendre qu'un commentateur politique dont les articles paraissent un peu partout au pays qui pourrait dire qu'il s'est entretenu avec de nombreux Canadiens et qu'il est clair, que les libéraux ou les conservateurs vont remporter les élections, ne pourrait pas le faire? Les Canadiens respectent son jugement. Ils se disent que si Lynch, Fisher, Fotheringham, Regenstreif, selon le cas, sont de cet avis, comme pour celui qui gravit la montagne et en revient avec les tables de pierre, ce doit être vrai. Ils croieront sûrement le commentateur dont l'opinion coïncide le plus avec la leur, qu'il s'agisse de M. Lynch ou de M. Fisher. Allons-nous interdire à ces journalistes la publication de leurs articles dans les deux dernières semaines qui précèdent les campagnes électorales? Ce n'est pas le but du bill. Mais quelle différence cela fait-il?

• (1630)

Si les gens sont si facilement influencés par ce que les gens qui sont des autorités peuvent dire au sujet du pouls du pays, au lieu de lire les sondages de Martin Goldfarb ou de Peter Reigenstrief, ils liront les articles de Charles Lynch et de Doug Fisher. Et nous savons tous qu'ils sont des autorités. Ils peuvent différer d'opinion de temps à autre, mais il en est de même de ceux qui effectuent les sondages. Leurs vues ne sont pas toujours identiques. C'est un autre problème auquel on se butte en suivant ce genre de choses.

J'aimerais parler de ce que M. Lynch a dit dans son article qu'il a écrit le 18 mars de cette année. Il s'intitulait: Les sondages obscurcissent les rôles. Une phrase de cet article résume parfaitement la situation:

Les sondages fournissent des renseignements exacts. C'est pourquoi ceux de nous qui croient en la liberté d'information doivent appuyer l'idée de publier les résultats des sondages.

Ce n'est clairement pas la position du parrain de ce bill qui est député du parti conservateur, parti qui est bien connu pour sa défense de la liberté d'information. Cela place certes ces gens dans une situation paradoxale à ce moment-ci compte tenu de tous les sondages qui ont été publiés, surtout au cours de la dernière campagne électorale. Je suis certain qu'il y a eu beaucoup plus de sondages au cours de cette dernière campagne qu'au cours de toutes les campagnes précédentes de notre histoire.

Le Nouveau parti démocratique, le troisième parti représenté à la Chambre, compte plus de députés qu'il n'en a jamais eu auparavant et je suis certain qu'il n'a jamais été plus clair dans l'esprit des Canadiens que le NPD n'a absolument aucune chance de former le gouvernement. Toutefois, les